

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL
DE L'UFR SCIENCES SOCIALES ET ADMINISTRATION
En formation plénière
Séance du 05 septembre 2019**

Etaient présents :

Franck COLLARD

Directeur

Lionel RISCHMANN

Directeur adjoint

Emmanuelle CAVA-JOLY

Responsable administrative

Agnès DIAB

**Adjointe à la Responsable administrative- Responsable de la
scolarité**

Céline DEL FRANCO

Secrétaire de direction

MEMBRES ELUS	
Enseignants collège A	Enseignants collège B
Charles GADEA Anne Peggy HELLEQUIN Dominique MEURS Christel MULLER Xavier VIGNA	Fabrice BONDOUX Alice BRAUN Sylvain DESTEPHEN Véronique FOURAULT CAUET Monica HEINTZ Olivier KYBURZ Anne LE PAS DE SECHEVAL Simona TERSIGNI
Personnel BIATSS	Etudiants
Johanna ADILE CHAPRON Franck RAKOTONIRINA	Barthélémy PIRON-PALLISER Emile PRADIER Seyba SIMA Hermes SYNODINOS
Membres invités	Procurations
Marie Hélène BACQUE Julien BERNARD Laure BLEVIS Laure MACHU Albert PIETTE Stéphane RICAN Nicolas SCHAPIRA	Pascale BALLET à Anne LE PAS DE SECHEVAL Layla BOUDOUR à Johanna ADILE Dalila KHELIFI à Johanna ADILE Camille LE BOULCH à Barthélémy PIRON PALLISER Mélisande PIRON PALLISER à Barthélémy PIRON PALLISER

Lionel RISCHMANN ouvre la séance à 14h15. Il informe qu'en raison de la campagne emploi, un conseil supplémentaire sera programmé début octobre.

I. Approbation du compte rendu du CUFR du 9 juillet 2019

Aucune remarque n'est formulée.

Le compte rendu du Conseil de l'UFR plénier du 9 juillet **est approuvé à la majorité des membres présents et représentés avec une abstention.**

En ce qui concerne la plantation de l'arbre en hommage à l'étudiante décédée, celui-ci sera planté la semaine 44 mais sera inauguré la semaine 45.

II. Informations de rentrée

En cette rentrée 2019, nous accueillons de nouveaux arrivants enseignants titulaires et administratifs à l'UFR.

Sept nouveaux enseignants titulaires nous rejoignent:

Pour le département d'AES.

Sarah GARDIN : PRAG d'économie

Eva MOFFAT : MCF en gestion

Léonor JANDART : MCF en droit privé

Pour le département d'Histoire :

Raphaëlle BRANCHE : PR

Marie FAVEREAU : MCF

Dans le département d'Histoire de l'art :

Ricardo GONZALEZ VILLAESCUA : PR

Au département de sociologie :

Pascal VALLET : PR

En ce qui concerne le personnel administratif, une nouvelle responsable scolarité intègre l'UFR : Agnès DIAB qui a pris son poste le 1^{er} septembre.

Le contrat d'Amel BAZZI au secrétariat d'AES est également pérennisé.

Par contre le poste du secrétariat de la licence d'histoire à distance qui devait ouvrir à la rentrée est toujours vacant.

La campagne emploi 2020 fonctionnera selon un calendrier resserré. Ce dernier est remonté de 15 jours par rapport à l'année dernière. La date limite de remontée des demandes est fixée au 14 octobre après validation par les CCD puis par le conseil d'UFR. Il faut bien veiller aux argumentaires sur les fiches de poste.

Les fiches de postes pour le personnel BIATSS doivent être remontées à la même date.

Le dialogue avec les composantes sur le contenu de la campagne emploi aura lieu les 15 et 23 octobre. Le comité technique se tiendra le 15 novembre pour les BIATSS et le 22 novembre pour les postes enseignants. La restitution des arbitrages pour les directions des composantes et chefs et cheffes de service aura lieu le 25 novembre. Le CA approuvera les arbitrages le 9 décembre et le conseil académique le 10 décembre.

Déroulement des inscriptions pédagogiques (IP) : on a testé cette année les IP dématérialisées pour les L2 et les L3. Elles se font par contre en présentiel pour les étudiants de licence 1^{ère} année sauf pour l'AES et l'histoire de l'art. La gestionnaire des L1 d'AES étant arrivée sur le poste le 2 septembre, elle n'a pas pu gérer le flux important des IP et les ateliers d'AES de ce jour et du vendredi 6 ont dû être reportés.

Il a été demandé aux étudiants de venir faire leurs inscriptions pédagogiques au mois de juillet mais malgré cela les étudiants attendent septembre pour procéder à leur IP ce qui crée un flux important au niveau des secrétariats pédagogiques.

On constate qu'il est difficile de mobiliser les étudiants pour qu'ils procèdent à leur IP en juillet.

En ce qui concerne les inscriptions administratives (IA), il n'y a à priori pas d'effondrement des effectifs. Mais les IA sont encore en cours.

III. Fichier groupes

Les groupes sont encore constitués que de façon provisoire puisque la direction de l'UFR n'aura une réunion d'arbitrage auprès du vice-président finance qu'à la fin du mois de septembre.

En licence, on est sur la reconduction identique des groupes de n-1 sauf en AES où on a des créations de 2 groupes complémentaires.

Anne Peggy HELLEQUIN soulève le problème des groupes d'anglais en Master Géographie, aménagement, environnement, développement.

Fabrice BONDOUX s'interroge sur les inscriptions tardives des étudiants partis en échange l'année dernière et dont on n'a pas encore reçu les résultats.

IV. Oui, si

Nous avons 86 étudiants oui, si pour l'UFR avec des disparités importantes entre les départements.

Ces effectifs sont en nette diminution par rapport à l'année dernière.

L'enveloppe dédiée aux oui, si sera connue le vendredi 6 septembre.

On part sur une reconduction des dispositifs de l'an passé avec une certaine souplesse à l'intérieur de chaque département.

Ces enseignements correspondent à des modules de 0 ECTS mais ils doivent être validés par l'assiduité de l'étudiant pour l'obtention de la L1. Ce sont les directeurs d'études de la première année qui auront la charge du contrôle de cette assiduité.

Pour l'instant nous n'avons pas encore la répartition des étudiants oui, si par département.

Pour Sima SEYBA, les étudiants oui, si sont dans la même situation que les étudiants étrangers et il demande pourquoi ces derniers ne bénéficient pas des mêmes accompagnements.

Franck COLLARD lui répond que les critères de capacité, de compétences pris en compte pour les étudiants en oui, si diffèrent de ceux des étudiants étrangers qui peuvent avoir un niveau excellent.

Anne Peggy HELLEQUIN rappelle que si les capacités des groupes oui, si et l'enveloppe allouée le permettaient, on avait discuté dans un précédent conseil de possibilité de faire bénéficier les étudiants en difficulté des mêmes processus d'accompagnement s'il restait de la place dans les groupes.

V. Vote des livrets pédagogiques

Il reste deux livrets pédagogiques à valider :

- Licence d'histoire à distance
- Licence d'histoire langue

Les deux livrets sont votés à l'unanimité des membres présents et représentés.

Suite à l'arrêt maladie d'une enseignante de sociologie, le département demande à faire voter un addendum au livret de la licence de sociologie. Il s'agit de remplacer le cours CM en présentiel par un cours en ligne afin de pallier cette absence.

La modification de modalité est votée à la majorité des membres présents et représentés avec une voix contre et une abstention.

Seyba SIMA pose la question du recrutement pour la remplacer. Emmanuelle CAVA l'informe que c'est l'enseignante qui a proposé cette solution car elle est susceptible de revenir en cours de semestre.

Julien BERNARD lui précise également qu'il est très difficile de faire appel à un vacataire pour la remplacer puisqu'il s'agit d'une solution provisoire.

VI. Point d'étape LMD4

Toutes les maquettes de licence ont été déposées. Pour les masters il reste encore des navettes et quelques lacunes.

On est dans une phase de vérification pour les maquettes des masters qui nous ont été remontés. Pour certains masters, il n'y a pas encore eu de remontée des fichiers notamment pour le master d'Histoire de l'art et celui de patrimoine et musées.

Parallèlement l'établissement accuse un retard assez important au niveau du chiffrage. Cela ne pose donc pas de problème de ne transmettre que les licences pour le moment.

Trois commissions devaient être créées pour la mise en œuvre du LMD4 pour lesquelles nous avons reçues quelques candidatures au niveau de l'UFR :

- Anne Peggy HELLEQUIN pour le référentiel
- Dominique MEURS pour le groupe de travail sur les MCC
- Alice BRAUN pour la commission calendrier

VII. Situation budgétaire 2019

Emmanuelle CAVA fait circuler le tableau récapitulatif de l'état des consommations qui n'a pas évolué depuis juillet.

L'état de consommation budgétaire est de 30%.

Au niveau des crédits de l'UFR, divers projets de réfection ont été reportés dont celui de la réfection de la salle des conseils.

Au niveau des travaux effectués dans l'UFR, l'amphi DD a été équipé en podcast et la salle D 321 a été rénovée et peut donc servir comme salle de cours.

VIII. Budget rectificatif 2

Le point est reporté.

IX. OSE/ Habilitation des vacataires

La nouvelle année universitaire est ouverte dans OSE pour les enseignants permanents.

Les vacataires déjà connus vont être rebasculés automatiquement.

Les nouveaux vacataires devront suivre la même procédure que l'an dernier.

Nous avons une nouvelle liste de vacataires à habilitier :

La liste des vacataires est votée à l'unanimité des membres présents et représentés.

X. Convention urbanisme

Nous avons à valider une convention entre le Master 2 d'Urbanisme et l'Union sociale habitat. Il s'agit d'une enquête portant sur les pratiques collaboratives dans l'habitat social. Le montant s'élève à 3000 euros.

La convention est votée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Un certain nombre de conventions avec les établissements partenaires devaient se faire dans un laps de temps qui devait correspondre au LMD3.

Franck COLLARD a demandé à la vice-présidence une prorogation pour ces contrats pour la dernière année du LMD4 afin d'éviter de refaire une nouvelle convention cette année.

XI. Questions diverses

- Question des sans fac

Barthélémy PIRON-PALLISER présente la situation : de très nombreux étudiants se retrouvent soit sans affectation soit dans une formation qui ne leur correspond pas tous niveaux confondus de la L1 au M2. Les élus de l'UNEF ont recensé une cinquantaine de cas qui concerneraient l'UFR SSA. Il lit une proposition de motion aux membres du conseil.

Les raisons pour lesquelles ces étudiants ne sont pas inscrits sont très diverses : étudiants ayant candidatés sur parcourusup, e-candidat ou campusfrance et qui ont soit été refusés, soit mis en attente soit sont affectés dans une filière qui ne leur convient pas ; cas d'étudiants n'ayant pas fait les démarches dans les temps...

Cette motion a également été présentée dans d'autres UFR.

Après discussion entre les membres du CUFR, le texte suivant est soumis au vote :

« Le Conseil d'UFR de SSA réuni ce 5 septembre est soucieux du sort des nombreuses personnes, recensées par le travail des associations étudiantes, qui se retrouvent sans affectation dans l'enseignement supérieur en cette rentrée 2019. Le conseil d'UFR souhaite attirer l'attention des conseils centraux sur les problèmes individuels que rencontrent les étudiants et encourage ces mêmes conseils à mettre tout en œuvre pour trouver des solutions satisfaisantes pour les étudiants en difficulté administrative. »

La motion est votée à la majorité des membres présents et représentés avec :

3 voix contre

5 abstentions

16 voix pour

- VES

Franck COLLARD aborde la question des conventions, des partenariats de Nanterre avec les classes préparatoires aux grandes écoles et les conditions dans lesquelles sont délivrés les diplômes à ces élèves ressortissants de ces grandes écoles. Le problème se pose surtout pour les élèves qui cubent c'est-à-dire qui font deux années de Khâgne, qui sont censés redoubler dans leur lycée et sont considérés comme étant en L3 à l'université. Ils sont considérés comme ayant droit au diplôme de licence 3, moyennant un examen de pure formalité, alors que dans la formation poursuivie il y a des lacunes ce qui crée une iniquité par rapport aux étudiants de l'université.

Il faudrait profiter du LMD4 pour reconsidérer ces conventions de façon à ce qu'elles soient plus respectueuses des diplômes que l'on accorde d'autant plus que ces élèves, en général, ne poursuivent pas ensuite leurs études en Master à Nanterre.

Laure BLEVIS fait remarquer qu'il devient de plus en plus difficile de trouver des enseignants pour faire passer les oraux à ces élèves. Il faudrait trouver une solution commune avec les autres UFR concernées.

Fin du conseil à 16h00.